

Emprises de chemins de fer

J'en reviens à l'accord du CP. Le CP devait assurer des services-voyageurs aux Canadiens à perpétuité. Je me suis trouvée dans un train du CP le jour même où la compagnie a décidé de rompre cet accord. Le service a été réduit à sa plus simple expression ce jour-là et le personnel du train nous a dit que la compagnie avait décidé de décourager le service voyageurs dans l'intention de se consacrer exclusivement au domaine lucratif du transport des marchandises. Nous savons dans l'Ouest ce que cela signifie. Le frêt coûte très cher. Nous avons toujours souffert de l'injustice du système des chemins de fer et de son tarif-marchandises.

Ce jour-là j'ai reçu la résiliation unilatérale du contrat. On avait supprimé les nappes des tables par exemple, et le train était glacial. Le train était inconfortable et chacun sentait que c'était le commencement de la fin, cela à l'heure même où les services de chemin de fer pourraient résoudre en partie notre problème énergétique, et pourraient assurer un bon service de transport de voyageurs dans tout le pays.

Nous sommes tous au courant des difficultés qui existent dans le domaine de la construction, mais la subvention convenue dans l'accord était de 25 millions de dollars. On a accordé 25 millions d'acres de terrain en sections alternées de 640 acres sur une bande de 24 milles de profondeur de chaque côté de la voie ferrée. En outre, on avait prévu d'accorder des terrains supplémentaires pour compenser les terres non fertiles. Environ 3 p. 100 des terres en Colombie-Britannique sont censées être arables. La Colombie-Britannique est une région rocheuse du Canada, mais nous avons pourtant donné au CP des terres arables ou des terrains supplémentaires si le sol n'était pas arable.

En 1950, le CP s'était lancé dans de grandes affaires dans divers domaines. C'est maintenant l'une des grosses entreprises mentionnées par le premier ministre (M. Trudeau) dans son message de Noël de 1975. Il a dit alors que la grosse entreprise, les gouvernements trop puissants et les gros syndicats détruisaient le marché libre. Ces géants contrôlent une bonne partie du Canada et aucun gouvernement n'y peut quoi que ce soit. J'ai peur que si nous adoptions la motion du député d'Okanagan Boundary, nous ne nous rendions compte que le Parlement—pas aussi puissant que le CP et toutes ses filiales—n'est pas assez puissant pour faire quoi que ce soit.

Le CP a exploité nos richesses naturelles. Il possède des paquebots, des systèmes de télécommunications et des hôtels. Il exploite ses voies ferrées. Il s'occupe de camionnage, de navigation, d'aviation et de transport rail-route. Le CP possède des navires-containers modernes et des oléoducs. Il s'occupe de location, d'hôtels et de biens immeubles. En ce qui concerne les biens immeubles, nous connaissons très bien la Marathon Realty à Vancouver. Le CP exploite du pétrole et du gaz, des mines et des produits forestiers.

Cependant, le point que je veux établir concerne les terrains. La Marathon Realty a exploité abusivement à son profit les terrains qu'elle avait reçus gratuitement. On dit qu'elle possédait auparavant ou possède encore presque tout Vancouver. Ce sont les terrains gratuits que la société ferroviaire a reçus du Canada. Aujourd'hui, la Marathon Realty construit des immeubles en copropriété où il y avait auparavant des terrains

[M^{me} Holt.]

de golf et des espaces verts. Cette société ne rendrait pas un pouce de ces terrains aux citoyens de Vancouver ou du Canada ou aux citoyens des autres localités où elle possède des terrains. Elle n'a aucune conscience sociale. Elle a exigé le plein prix quand la ville a voulu acheter une petite parcelle d'espaces verts sur ses terrains. Cela s'est produit partout dans la ville et partout au Canada. Par exemple, Marathon a fixé les prix des appartements d'un de ses immeubles en copropriété construits sur les terres qu'elle avait reçues gratuitement à \$56,000, et je suis certaine que le prix du terrain représente la moitié ou près de la moitié du coût de tout projet immobilier à Vancouver. Au bout de trois ou quatre mois, ces logements coûtaient \$83,000, soit un bénéfice de \$27,000. Et le prix de la main-d'œuvre n'avait pas augmenté. Il n'y a eu aucune hausse réelle dans les matériaux ou dans le bois d'œuvre, et pourtant les prix avaient monté. On dit que les mêmes logements coûtent maintenant de \$110,000 à \$132,000, seulement trois ans après, et pas un pouce de terre n'a été remis à la collectivité.

C'est plus qu'un simple abandon. On se sert d'un bien-fond pour un usage autre que le chemin de fer. Le CP est une société ferroviaire et j'espère que le jour viendra où l'on pourra récupérer la terre avant qu'elle serve toute à des développements immobiliers. Marathon Realty a grandement contribué, par ses projets immobiliers dans l'Ouest, et les prix inutilement élevés, étant donné la gratuité du terrain, à aggraver l'inflation dans la ville de Vancouver. Quand les prix montent de cette façon, ils aggravent l'inflation.

M. Yewchuk: Avez-vous perdu la page?

Mme Holt: Je ne lis pas mes discours. Pas comme certains d'entre vous.

Je voudrais terminer sur une réflexion. Je dois la chercher, car elle n'est pas de moi. Je n'ai pas de difficulté à situer les miennes. C'est plus difficile de découvrir celles des autres. Theodore Roosevelt a dit un jour qu'un homme qui n'était jamais allé à l'école pouvait voler des marchandises dans un wagon, cette citation est bien à-propos dans un débat sur les chemins de fer, mais s'il était allé à l'université, il pouvait voler tout le chemin de fer. Et une grosse entreprise comme le CP peut voler tout le terrain.

Tout le pays s'est levé pour blâmer le premier ministre, lui reprochant de détruire le système de la libre entreprise, après qu'il nous eût prévenus en décembre 1975, que la grande entreprise, les grands syndicats et les gouvernements détruisaient le régime capitaliste. On aurait dû lui dire «Allez-y», car à ce moment-là nous avons vu que les grosses sociétés, le cartel du pétrole, le cartel du café, Marathon Realty et le CP manipulaient toute la société. Ce grand chef syndical, Joe Morris, se disposait à déclencher une grève nationale d'une journée pour en arriver à ses propres fins. Nous avons vu qu'à l'extérieur de la Chambre la petite entreprise était contrôlée et manipulée par les règlements gouvernementaux. Nous avons vu tout cela et au lieu d'inclure le public en erreur au sujet des paroles du premier ministre, nous aurions dû lutter ensemble pour mettre fin au pouvoir des «puissants». A ce moment-là, la présente motion aurait été un élément du changement fondamental qui s'impose au Canada.